



<u>Date :</u>	3 avril 2024	Présents
<u>Participants :</u>	Gilles HENRY.....	X
	Jean-François CARRIERE.....	X
	Philippe DECLERCK.....	X
	Sandrine FRADET.....	X
	Pierre-François LANNUZEL.....	X
	Anne-Yvonne LE BARZIC.....	X
	Laurence PARISELLE.....	X
	Maryse PERENNES.....	X
	Patrick POITEVIN.....	X
	Dominique QUERE.....	X
	Serge SALVI.....	excusé
	Marie-Claude SEGUREL.....	X

A ce jour, l'association compte 311 adhérents, dont 211 marcheurs, 67 nouveaux inscrits. Il manque 16 certificats médicaux.

Ressentis sur les événements jan - mars 2024

- **La galette (26 janvier)** a rassemblé 176 personnes, un succès, musique vieillotte (mais pas chère).
- **La 6^{ème} exposition « Talents des adhérent.e.s »** a été une réussite (309 visiteurs)
- **Sécurité routière (22 février) :** 33 participants (25 ACGR et 8 Perros-Guirec)
- **Premiers secours (12 mars) :** 19 participants, inquiétude sur la sécurité des randos
- **Concert « Mirthe chante pour Alzheimer » (16 mars) :** 249 participants, en 2025, Palais des Congrès réservé pour le 22 mars 2025 ; elle percute la date de Domitys. En cours de négociation
- **Océanopolis (19 mars) :** 22 participants, apprécié par les adhérents, covoiturage pas remis en cause mais 3 personnes n'ont pas participé car elles sont contre le covoiturage.
- **Marche caritative Domitys (24 mars) :** 244 participants, absence de fléchage, l'ACGR a du et su réagir avec succès
- **St Pol-de-Léon (28 mars) :** 15 participants puis 13 (10 jours avant –hospitalisation donc remboursé) puis 11 (la veille à 21H sans motif/ gastro- Pas remboursé).

Point sur le site www.acgr22.fr et actions à venir :

- Passage de l'ancien site au site acgr22.fr réussi. Aucun jour sans site internet.
- Apprécié par les adhérents. Quelques remarques d'amélioration ont été mentionnées (souvent corrigées en quelques jours).
- Remarques d'amélioration nécessitant une validation de CA :
 - Passage en privé des tableaux de randonnées pour permettre la précision sur le lieu de départ : à mettre en test rapidement, maintenir en page d'accueil la destination générale de la randonnée.
 - Accès au site difficile pour certains adhérents atelier aide à la connexion sur acgr22.fr 13H30/18H le 17 avril 2024 (Gilles et ???)
 - Solution appréciée par certains : appui sur le lien le lien acgr22.fr se trouvant sur un des courriels de Gilles au niveau de sa signature
- Philippe (randonnées) : en cours avec PFL, Laurence (Activités) : en cours avec GH ; Marie-Françoise (Art Floral) : en cours avec GH
- Ancien site fermé / Aucune facture reçue ce jour de Mme Dagorn concernant l'ancien site
- Modification et feedback du site : assurés par Pierre-François et Gilles



- Les courriels envoyés via le site sont très difficiles à lire sur un smartphone. Peut-on améliorer l’affichage ?
- Mettre sur le site un historique photo des activités de l’association ; à voir dans la cadre de l’atelier photo (Marie-Claude + Jean-François)

Sécurité des randonnées :

- Succès des randos : 30 à 50 marcheurs pour la 5/8km et 25 pour 12/15km
- La météo risque de confirmer ce succès (310 adhérents et 210 marcheurs).
- Gilles propose les « 10 commandements » qui complètent les règles de bonne conduite et de sécurité des randonneurs disponibles sur le site acgr22.fr ; certaines modifications sont apportées en séance :

Le marcheur est responsable de sa propre sécurité et doit respecter les règles du code de la route

Le Meneur a la responsabilité de « mener » la randonnée à bon port et en toute sécurité précédemment reconnue.

Le Président est responsable de la sécurité de tous les adhérents quelque –soit leurs activités – Randonnées et ateliers.

1. Le seul responsable de la randonnée est le meneur. Il a autorité sur tous les randonneurs, y compris sur le Président.
2. Le Meneur doit être accompagné de serre-files :
 - i. moins de 20 randonneurs : 1 meneur et 1 serre-file
 - ii. de 20 à 30 : 1 meneur, 1 intermédiaire, 1 serre-file
 - iii. plus de 30 randonneurs : 1 meneur, 2 intermédiaires qui assurent la sécurité sur la longueur du groupe, 1 serre-file.
 - a. (le nombre d’intermédiaires peut-être revu à la hausse sur décisions du meneur)
3. Les 2 intermédiaires assurent la continuité à distance des consignes du Meneur (le 1^{er} est serre-file des randonneurs de devant, le deuxième est un meneur délégué des randonneurs en fin de peloton)
4. Meneurs, intermédiaires et serre-files seront tous équipés de gilets ~~rose ou~~ jaune (~~tous jaune dans le futur~~)
5. ~~Tous les meneurs en non-activités devront avoir dans leur sac leurs gilets fluorescents et pourront être réquisitionnés pour devenir serre-files ou intermédiaires.~~
6. Tout randonneur peut être appelé sur demande du meneur à devenir serre-files ou intermédiaires.
7. Les serre-files et les intermédiaires ont autorité sur tous les randonneurs ~~sauf sur le meneur.~~
8. Le meneur réunira le groupe de randonneurs en s’assurant que tout le monde est à l’écoute et leur présentera les intermédiaires et les serre-files en leur rappelant leur rôle.
9. Le meneur doit marcher au rythme du groupe et non à son rythme
10. Le respect du code de la route et les consignes du meneur sont la garantie de la non-responsabilité juridique du meneur et du président.

- envoi d’un E-Mail par Gilles à tous les marcheurs après relecture par Sandrine, Philippe et Jean-François
- en fonction des réactions et de la façon dont se passeront les marches du trimestre en cours, des mesures de sécurité supplémentaires pourront être prises pour les inscriptions en septembre.



Voyage et sorties :

- **Saumur (17 et 18 mai)** : 35 inscrits au 27 mars
- **le Faouët (21 mai)** : 27 inscrits,
 - covoiturage à organiser
 - pique-nique : l'ACGR participe café, apéritif et crêpes
 - guides culturels : Pierre-François et Geneviève
- **Rallye (12 juin)** : en cours (Jean-François et Daniel B)
- **Huelgoat (24 juin)** en cours (Patrick), privilégier un repas au restaurant

Dates à programmer pour 2eme semestre 2024 et 2025

- Forum des associations : vendredi 6 septembre
- AG Rouzic réservée 14h à 21h : Vendredi 27/09/2024 (réservé)
- Tournoi belote public 2^{ème} semestre ? sous réserve d'utiliser notre salle (mardi)
- Goûter des randonneurs : lundi 16 décembre 2024, Traouïero (réservé)
- Galettes : vendredi 17 janvier 2025 Maison des Traouïero (réservé)
- Expo Talents des Adhérent-es : 31 janvier, 1 & 2 février 2025 Traouïero (réservé)
- Concert caritatif 2025 : samedi 22 mars 2025 Palais des congrès (réservé)

5) Divers :

- Il est demandé aux membres du CA de **relire les statuts** datant de 2020 (voir sur le site) et de proposer à Gilles et Jean-François des modifications éventuelles à soumettre à l'AG de septembre.
- **CA à tenir le 4 septembre** pour approbation des comptes, du rapport annuel et éventuellement de la modification des statuts. Tous ces documents doivent être mis à disposition des adhérents au plus tard le 12 septembre.
- **Rapport annuel** : Jean-François aura besoin des statistiques des activités et marches pour début juillet.
- Les photos doivent être adressées à acgr.marches@gmail.com (randos sauf caritatif) ; acgr.activites@gmail.com (ateliers) ; acgr.contact@gmail.com (événementiel et caritatif).
- Projection sur **événements septembre - décembre 2024**
 - Guerlédan – Rando-Pique-nique par cars avec 5 étapes pour différents kilométrages) 1/10/2024
 - Un spectacle ? **Demandés par les adhérents. De plus, on n'en a pas fait depuis 1 an**
 - journée à Carhaix ou autre du même type
 - une sortie : Lamballe ? ou autres ?
 - un repas dansant Ok mais quand ?

Prochaine réunion du CA : 1^{er} mai 2024 à 17h